

## Programme de formation

### Analyse de l'accident du travail par la méthode de l'arbre des causes



#### Objectifs



##### Être capable de repérer les risques à partir des atteintes à la santé ayant déjà eu lieu (a posteriori)

- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident
- Appliquer la méthode d'analyse des accidents de l'arbre des causes
- Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention

#### Accès de la formation aux personnes en situation d'handicap

- Nous consulter au préalable
- Supports et documents projetés en police MARIANNE préconisée pour les personnes dyslexiques

#### Public concerné

- Encadrement de proximité
- Membres du Comité Social Economique
- Acteur ou relais identifié en prévention

#### Pré-requis

- Compétences de base en prévention INRS

#### Contenu

- Les objectifs et principes de l'analyse des accidents
- La pluri causalité des accidents / incidents, méthode INRS I-T-A-Ma-Mi
- Le recueil d'informations et l'inventaire des faits dans un récit
- La distinction entre un fait, une opinion et une connaissance
- L'organisation des faits par la méthode de l'arbre des causes
- La recherche et la hiérarchisation des mesures de prévention au travers de critères de choix
- La construction et suivi du plan d'action

#### Durée

- 14 Heures de face à face pédagogique

#### Dates intra

- A définir. Compter au minimum 3 mois entre la demande et le début de l'action de formation



### Nombre de stagiaires

Groupe de 12 personnes maximum

### Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel : Exercices d'application et études de cas
- Participation active des stagiaires, travail en groupe et en sous-groupe

### Modalités d'évaluation

- Tout au long de la formation, les participants sont invités à mettre en application les compétences visées (voir critères d'évaluation du déroulé pédagogique). Plusieurs modalités d'évaluation des compétences sont prévues lors de cette formation: questionnaires / cas concrets
- Une évaluation des acquis de la formation est prévue en fin de formation (QCM)

### Validation

- A la fin de la formation, les participants se verront remettre une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et les résultats de l'évaluation des acquis de formation

### Passeport de prévention

- Conformément à l'accord national interprofessionnel du 9 décembre 2020 par la loi du 2 août 2021 et selon les critères d'application, cette formation pourra être intégrée dans le passeport prévention des participants

### Profil des intervenants

- Formateur en risques professionnels depuis 20 ans
- Formateur agréé CARSAT Pays de la Loire sur les thèmes suivants :  
Évaluation des risques professionnels, Sauveteur Secouriste du Travail, Analyse de l'Accident du Travail et Salarié Désigné Compétent
- Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) enregistré à la DREETS des Pays de la Loire

### Matériel et logistique

- Salle équipée (chaises et tables)
- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Paperboard
- Analyses d'accident ayant eu lieu dans l'entreprise